



Conseil international du Café
123^e session (extraordinaire)
14 novembre 2018 (11h00)
Londres (Royaume-Uni)

Ordre du jour provisoire

Point	Document
1. Ordre du jour provisoire - à adopter	ICC-123-0
2. Pouvoirs – à examiner et, s'il y a lieu, à approuver	verbal
La Présidente examinera les pouvoirs avec l'aide du Secrétariat et fera rapport au Conseil.	
3. Questions financières et administratives	
3.1 Projet de résolution portant exclusion des Membres ayant des arriérés persistants - à examiner et, le cas échéant, à approuver	WP-296/18 Rev. 1
Le Conseil examinera la recommandation du Comité des finances et de l'administration sur le projet de résolution portant exclusion des Membres ayant des arriérés persistants.	
3.2 Projet de budget administratif pour l'exercice 2018/19 - à examiner et, le cas échéant, à approuver	FA-173/18 Rev. 2
Le Conseil examinera la recommandation du Comité des finances et de l'administration sur le projet de budget administratif pour l'exercice 2018/19.	
4. Questions diverses – à noter	verbal

5. Réunions futures – à noter

verbal

Les prochaines sessions du Conseil auront lieu à :

- 124^e session du Conseil international du Café et réunions connexes : du 25 au 29 mars 2019, Nairobi (Kenya)
- 125^e session du Conseil international du Café et réunions connexes : du 23 au 27 septembre 2019, Londres.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE
<u>Accord international 2007 sur le Café</u>
<u>Plan d'action stratégique de l'Organisation internationale du Café</u>
<u>Règlement de l'Organisation internationale du Café</u>
<u>Mandats des comités et organes consultatifs</u>
<u>Bureaux pour l'année caféière 2018/19</u>
<u>Procédures d'adhésion à l'Accord de 2007</u>